Déclaration d’ événement de niveau 1

Non-réalisation de contrôles périodiques

JC VARIN
Directeur Adjoint

orano

Constat

- **En complément de l'événement déclaré en novembre 2019 de non-réalisation de contrôles périodiques (*) dans les ateliers R2, T2 et T7, dans le cadre du plan d'action de la Fiche de Retour d'Expérience FREX n° 100, Orano s'était engagé à poursuivre sa vérification de la déclinaison des contrôles périodiques prescrits dans les chapitres 9 des Règles Générales d'Exploitation (RGE). Cette analyse a conduit aux:**
  - Détections de 7 contrôles périodiques (**) au périmètre des ateliers T2 et silo 130 non implémentés dans les programmes de maintenance (capteurs)
  - Détections de 15 (***) mesures de colmatage de filtres de soufflage et/ou d'extraction de la ventilation bâtiment non intégrées dans le référentiel d'exploitation (rondes exploitants) (au périmètre de certaines des installations en démantèlement)

- **Classement de l'événement niveau 1 sur l'échelle INES au regard du caractère insuffisant de nos procédures**

- **Action immédiate:**
  - Planification et réalisation des contrôles qui se sont révélés conformes

(*) Contrôle périodique = acte de maintenance visant à contrôler la disponibilité d'un équipement (e.g. vérification de fonctionnement, validation atteintes de paramètres définis…)

(**) Plus de 24000 contrôles périodiques sont réalisés chaque année sur le site de La Hague

(***) 515 mesures de colmatage de filtres sont réalisées chaque mois sur les bâtiments du périmètre DOFC/A-DEM

Actions correctives

- **Poursuite du plan d'action de vérification de la déclinaison des exigences de contrôles périodiques dans les programmes de maintenance :**
  - Vérification exhaustive de la déclinaison dans la GMAO de l'ensemble des contrôles périodiques sûreté définis dans le chapitre 9 des RGE pour l'ensemble des ateliers des Unités Opérationnelles, d'ici juin 2021.